

LA MESSE EN LATIN...

Apparemment, Herr RATZINGER, dît Benoît XVI, ancien membre de la *Hitler Jugend*, demeure fidèle à ses engagements de jeunesse.

En effet, pendant la dernière guerre mondiale, les «nationaux socialistes allemands» ont, inlassablement, fondé leur propagande en faveur du 4ème REICH (qui devait, selon eux, durer 1000 ans) sur la double constitution d'un ordre nouveau (*Neue Ordnung*) et d'une nouvelle Europe (*Neue Europa*).

On peut penser que ces deux objectifs (ordre nouveau et nouvelle Europe) n'étaient, peut-être pas étrangers à la complaisance dont Pie XII a fait preuve vis-à-vis des dirigeants du 3ème REICH, dont il est, pourtant, difficile d'imaginer qu'il ait pu partager l'idéologie. Il est vrai que *«la fin sanctifie les moyens!»*.

De même, on est en droit, aujourd'hui, de s'interroger sur le comportement singulier de certains militants syndicaux ou politiques se prétendant anti-cléricaux, qui tout en condamnant les méfaits de la politique dictée par la «Nouvelle Europe» n'hésitent pas à participer à sa mise en œuvre en collaborant, directement ou indirectement, à ses instances que sont la C.E.S. et la C.S.I.

Dans «Le Figaro» des 7 et 8 juillet, on pouvait lire, sous la signature de H.Y., à propos de la «messe en latin», les lignes suivantes:

«A l'époque du triomphe des langues «nationales», le missel de 1570 consacrait définitivement, mais non sans résistance, le latin comme langue liturgique. La France du sud adopta la réforme. Mais elle rencontra ailleurs l'opposition d'une partie du clergé qui ne voulait pas du «pur» missel romain, peu adapté aux usages locaux.

Qu'à cela ne tienne, par une bulle, le pape décida en 1579 que rien ne pouvait être «ajouté, retranché ou modifié» à son missel. La messe était dite. Pour assurer l'unité de l'Eglise et l'autorité de Rome, elle devait être partout identique. Il faut «d'abord bien savoir le latin et ensuite l'oublier», disait Montesquieu: le fossé entre le parler «vulgaire» des fidèles et cette langue «savante» et «divine» ne cessa de se creuser jusqu'au XXème siècle. Quarante ans après Vatican II, qui marginalisa le latin, il revient en force. Si quelqu'un a oublié le PATER NOSTER, il est désormais imprimé au dos des cartons d'invitation pour l'audience hebdomadaire de Benoît XVI et le comité pontifical pour les sciences historiques se penche sur «l'avenir du latin». L'objectif? Rappeler que ce n'est pas une langue morte, mais «un fondement de l'identité de l'Europe» et de l'Eglise Catholique».

«Le Figaro» a raison. La messe est dite... on notera en outre que la décision de Benoît XVI s'inscrit parfaitement dans la prétention à «l'universalisme», fondement idéologique de l'édifice politico-religieux du catholicisme (Rappelons que catholique signifie universel).

Mais les catholiques ne sont pas les seuls à situer leur foi ou leur croyance dans l'idéologie universaliste qui est, soi-dit en passant, incompatible avec l'existence des Etats Nations. Nombreux sont les militants politiques ou syndicaux qui invoquent, d'une manière quasi obsessionnelle, l'UNITE, c'est-à-dire «le grand Tout», c'est-à-dire Dieu!

Décidément, Bakounine avait raison, l'idée de Dieu et de l'Etat sont inséparables.

Mais on ne peut, indéfiniment, nier la réalité. Aujourd'hui, comme hier, l'histoire de l'humanité demeure l'histoire de la lutte des classes, ce qui, entre autres, tend à prouver qu'il ne faut pas confondre la pensée de Marx avec l'idéologie universaliste des pseudos marxistes de tous bords.

Cela étant, et pour s'en tenir au plan syndical, il ne nous reste plus qu'à conseiller à Thibault, Mailly et à quelques autres, de se hâter d'apprendre le latin de sacristie qui, de plus en plus, va devenir la langue du «syndicalisme rassemblé».

Alexandre HEBERT.

TRAVAILLER MOINS ET GAGNER PLUS!

En 1880, le socialiste Paul Lafargue publiait dans les colonnes du journal «*L'Egalité*» un pamphlet intitulé «*Le droit à la paresse*» qui débutait ainsi:

«Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail la passion furibonde du travail poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture».

Bien avant que la classe ouvrière n'ait conquis les congés payés et la réduction du temps de travail, ce court texte de Lafargue était un manifeste social revendiquant le droit aux loisirs.

La réduction du temps de travail en France, fut d'abord motivée par une préoccupation hygiéniste de la bourgeoisie. Différents rapports, dont celui de Villermé, alertèrent les pouvoirs publics sur l'état de santé déplorable d'une frange importante de la classe ouvrière. Il convenait alors de ménager quelque peu ce que l'on n'appelait pas encore les «ressources humaines» (sic) dans un souci cynique de rentabilité. C'est ainsi que fut votée la limitation de la journée à 8 heures pour les enfants de 8 à 12 ans en 1841.

Ce n'est que dans un second temps que la réduction du temps de travail devint une revendication syndicale.

En 1817, le britannique Owen inventa le slogan: «*8 heures de travail, 8 heures de loisir, 8 heures de repos*». La journée de 8 heures devint dès lors une revendication historique de la Première Internationale, créée en 1864 à Londres, qui l'inscrivit à son programme dès 1866. Ce sera la revendication phare des manifestations du 1er mai dès 1856 en Australie.

La vieille C.G.T. fit aboutir cette revendication en France à l'issue de la première guerre mondiale. Notons que la loi votée le 23 avril 1919 précise que la diminution du temps de travail n'implique pas une diminution de salaire.

Je ne me livrerai pas ici à un cours d'histoire mais chacun a en mémoire les congés payés arrachés de haute lutte par la classe ouvrière grâce aux grèves et occupation d'usines de 1936.

Le combat pour la réduction du temps de travail passait également par la conquête du droit à la retraite.

Le droit aux loisirs et à la culture certes mais encore faut-il pouvoir se les payer! De nos jours, d'aucuns ironisent sur la C.G.T.F.O. accusée d'être «*le syndicat de la feuille de paie*». Bel exemple d'hommage du vice à la vertu, car enfin que serait un syndicat sans revendications salariales? La défense des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière, ce n'est pas prêcher la bonne parole aux travailleurs afin qu'ils vivent d'amour et d'eau fraîche!

Oui, n'en déplaise aux thuriféraires du «bien commun», le syndicalisme ouvrier authentique a toujours revendiqué, lutté et négocié des accords salariaux à tous les niveaux afin d'améliorer les conditions d'existence de ses mandants.

Malheureusement, il semble bien que depuis quelques années la roue de l'histoire tourne à l'envers. Depuis le début des années 1980, la croissance des salaires réels en France a fortement ralenti par rapport à celle des années précédentes.

L'économie française est entrée dans une phase dite de «modération salariale» sous l'effet de la montée du chômage mais aussi la désindexation des salaires et les moindres revalorisations du SMIC.

Paradoxalement, la loi Aubry sur les 35 heures a contribué à augmenter le temps de travail hebdomadaire de nombreux salariés puisqu'elle se plaçait dans le cadre de l'annualisation et de la flexibilité du temps de travail (en incitant, par ailleurs au gel des salaires).

La loi du 23 septembre 2005, en supprimant un jour férié, s'inscrit dans cette logique d'augmentation du temps de travail tout comme la loi Fillon sur les retraites.

Bon an, mal an, on arrive à ce qu'un Président de la République française soit élu en clamant haut et fort le slogan réactionnaire: «*Travailler plus pour gagner plus*». Le plus désolant étant, sans doute, qu'il ne se trouve que peu de monde pour dénoncer cette situation. D'un point de vue politique, cela n'est guère surprenant puisque la candidate malheureuse à cette élection présidentielle revendiquait également une augmentation du temps de travail, mais force est de constater que peu de voix syndicales s'élèvent pour défendre «la feuille de paie».

N'ayons donc pas peur d'affirmer que le sens de l'histoire c'est l'amélioration des conditions d'existence de l'humanité qui doit gagner «le droit à la paresse» et souhaitons que bientôt, dans les rues de France, fleurissent des banderoles revendiquant fièrement: «*travailler moins et gagner plus!*».

Christophe BITAUD.

LU DANS «REPUBLICA» N°553:

La fin du clivage gauche-droite pour faire passer les contre-réformes:

Votre éditorial met en évidence les manœuvres de Sarkozy en direction de la gauche. Je crois qu'il faut voir au-delà de l'homme. Pour faire passer les contre-réformes: sécurité sociale, retraites... le Patronat a besoin que les clivages gauche-droite soient dépassés. C'est ce qui s'est passé en Allemagne avec le gouvernement Merkel-SPD, d'une autre façon avec le gouvernement Prodi, en Italie, qui inclut l'extrême gauche. J'ai lu les textes des derniers congrès de l'Internationale dite socialiste. Le ralliement de l'I.S. à la gouvernance mondiale est total. Sur le plan syndical, cela se traduit par la constitution de la C.S.I. qui inclut, en grande partie, l'ex FSM dont la C.G.T., la C.I.S.L., et la C.M.T. chrétienne sur des bases qui sont l'accompagnement de la «Nouvelle Gouvernance mondiale». Sarkozy ne fait qu'essayer d'associer syndicats et partis de gauche et ce que certains appellent pudiquement «la rénovation» du P.S., n'est que la rupture complète et totale avec les liens que le P.S. pouvait avoir avec «le socialisme». Quel lien y-a-t-il entre Jaurès, Blum et Strauss-kahn à la direction du F.M.I., et je ne parle pas de Lamy à l'O.M.C.?

Il ne faut plus se faire d'illusions sur le P.S.: son ralliement à l'économie de marché via notamment «la concurrence libre et non faussée» de l'U.E. le conduit à l'heure de vérité comme d'ailleurs le P.C.F., qui s'est lui aussi rallié à l'économie de marché. Je lis avec intérêt vos articles, mais les éditos ne sont pas à mon goût suffisamment indépendants de «la gauche» institutionnelle».

Rémy GUYON.

37,5: REVENDICATION OU OBJECTIF?

Après le Congrès Confédéral de la C.G.T.F.O., une ambiguïté surgit tenant à la rédaction de la résolution sur le point des 37,5 annuités. Rappelons le texte adopté par le congrès: «*l'objectif d'un retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, demeure la revendication*».

Relevons, non sans perfidie, que la volonté affichée de trouver «*la revendication, percutante et que les salariés trouvent bonne*» a dû baisser pavillon. Quoiqu'il en soit les uns se félicitent que les 37,5 soient ainsi reléguées au rang secondaire d'objectif, les autres saluent leur victoire contre ceux qui ont tout mis en œuvre pour jeter cette revendication aux poubelles de l'histoire.

En fait l'ambiguïté naît de la formule alambiquée qui aurait pu être simplifiée en «*le retour aux 37,5 demeure la revendication*», mais cela ne voulait plus dire la même chose! Il est clair, et la suite de la résolution le confirme, que les «37,5» passent au second rang derrière «*pas d'allongement au-delà de 40 annuités*». Les faits sont là, et «têtus».

Mais la querelle, si querelle il y a, est byzantine. Une rapide chronologie permet d'y voir clair dans le sort réservé à la revendication des 37,5 depuis quelques années.

Appel intersyndical du 6 janvier 2003 en vue de la manif du samedi 1er février 2003 sur la question des retraites. Déjà, les 37,5 annuités avaient été évacuées par je cite «*l'ensemble des organisations syndicales, membres du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), réunies en intersyndicale*».

L'assertion selon laquelle «*le rapport du COR aura raison de la revendication qui a soudé des millions de travailleurs en 2003*» n'a besoin que d'une légère correction; ce n'est pas son 4ème rapport mais le COR tout court qui, dès sa création, a posé les conditions de la négociation sur les retraites: retrait des 37,5 annuités! A tel point que «*l'intersyndicale issue du COR*» se devait de préciser sa pensée: «*(elles) ont défini les principales lignes de force d'une démarche commune, afin d'aborder les négociations à venir; relatives à nos systèmes de retraites*».

Dans toute la suite de la déclaration intersyndicale des CORistes (ha !ha !), il n'est question que de 40 annuités, jamais des 37,5 ans. Pourtant à ce moment rien n'était encore perdu (enfin croyait-on!). Précisons pour être exact que les déclarations officielles de la C.G.T.F.O. des 7 et 10 janvier ne mentionnaient pas non plus les 37,5 annuités comme revendication F.O.

C'est dans la déclaration suite aux manifs du 1er février 2003 que la revendication est citée, puis le 19 février dans la déclaration de la CE confédérale qui rappelait publiquement les positions et revendications de la C.G.T.F.O. en matière de retraites (tous les textes cités ci-dessus sont consultables sur le site internet FO). C'est bien à partir de ce moment qui coïncidait avec la divulgation de la contre-réforme Fillon que les choses prirent de l'ampleur pour finir comme on sait.

On m'a rapporté que ces derniers mois, dans des réunions de militants, on a expliqué qu'on ne pourrait pas être aux négociations de 2008 si on maintenait notre revendication sur les 37,5 annuités. Comme c'est curieux: il faudrait désormais laisser les revendications à la porte des négociations! Est-ce à dire que l'indépendance consisterait à adapter les revendications à ce que la classe adverse veut bien accepter? On comprendrait mieux alors les circonvolutions visant à accoucher, avant le congrès des syndicats, de la nouvelle revendication sans les 37,5!

Ah, ceux de nos camarades qui en 2003, qualifiaient les 37,5 annuités «d'ineptie» alors même que le CCN avait voté, avec leurs voix, le principe de la grève interprofessionnelle pour défendre cette revendication, ceux-là et quelques autres qui dans le dos de leur confédération écrivaient une bafouille aux présidents des groupes parlementaires, tous ces camarades aujourd'hui ont tout loisir de savourer leur victoire à posteriori! Je la leur laisse bien volontiers! Car ce n'est pas, loin s'en faut, une victoire pour la classe ouvrière.

Il y a dans l'organisation nombre de militantes et de militants, et non des moindres, que j'ai vus depuis quelques années acharnés à juste titre à mettre dans toutes les résolutions les 37,5 ans avec force interventions et arguments. Bien que quelques fléchissements étaient perceptibles ici ou là, je suppose que beaucoup de ces camarades, la fièvre du congrès retombée, vont ouvrir les yeux. La page où était inscrite «*le progrès consiste notamment à ce que la durée de cotisation soit de 37,5 années pour tout le monde*» (communiqué confédéral du 18 avril 2003) est bel et bien tournée.

Sans doute, cette nouvelle expression, individuelle et libre, me vaudra-t-elle d'être signalé, ici et là, comme mouton noir. Mais n'est-ce pas réjouissant de marcher à contre courant du troupeau qui va aveuglément à sa perte? Ensuite, la couleur me convient. Enfin, je citerai Bergeron au Congrès Confédéral de 1989: «*pour moi, il n'y a jamais eu de moutons noirs, je souhaite qu'il en soit de même pour l'avenir*»...!

Yann PERROTTE.

REPÈRES...

La propriété commune me choque. Moi l'Unique, tout autant que la propriété de plusieurs particuliers!». Il faudra toujours que la fortune soit distribuée aux individus et peu importe que cette distribution soit faite par des particuliers, comme cela se passe actuellement, ou par des administrations de l'Etat. La contrainte, au lieu de diminuer, en sera aggravée. Avec quelque passion que le communisme attaque «l'Etat», il rêve, lui aussi, de reconstituer un Etat, «un status», un Etat qui entrave mes libres mouvements, une mainmise

sur mon Moi. Le communisme a raison de se rebeller contre l'oppression que font peser sur Moi les propriétaires particuliers: mais plus sinistre encore est le pouvoir qu'il met entre les mains de la collectivité. Que ce soit l'Etat ou la commune qui soit propriétaire, le danger est le même. D'après les communistes, la commune doit être propriétaire. Mais c'est Moi qui suis le propriétaire et je m'entends seulement avec d'autres au sujet de ma propriété. Si la commune n'agit pas à mon gré, je me révolte contre elle et défends ma propriété.

Max STIRNER
L'Unique et sa propriété (1845)

EN VRAC...

Dieu est mort, Marx est mort; et moi-même je ne me sens pas très bien.
Woody ALLEN.

Malbouffe-bis...

Y-a pas à dire, nous vivons vraiment une époque formidable! Dans le numéro 123 de l'AS était évoquée la question des fromages au lait cru que les technobureaucrates totalitaires de Bruxelles n'arrivent pas à digérer. Si quelques-uns avaient au moins crevé de listériose, on pourrait les comprendre, mais ce bonheur n'est même pas arrivé.

Si on en croit un article sur Flaubert dans «Marianne» du 19 août 2006, la législation française considère comme «lait cru» tout lait qui n'a pas été chauffé à plus de 71°C (la pasteurisation commençant à 72). Or, et ils ont raison, le vrai lait cru, le seul, l'unique ne connaît qu'une température, celle du pis de la vache: 37°C.

Il est donc probable que les grandes manques comme Lepetit ou Lanquetot, qui affichaient «au lait cru», utilisaient déjà du lait «thermisé» (60°C) et on finit par dire la vérité en l'écrivant sur leurs étiquettes. Selon «Marianne»: *«Flaubert a connu une Normandie où plus de 2.000 producteurs perpétuaient la tradition de ces pâtes à croûte fleurie, offrant au palais délicat toutes les nuances du terroir normand. On compte aujourd'hui sur les doigts de la main les laiteries artisanales respectant les traditions. Car peut-on appeler camembert, livarot ou pont-l'évêque des fromages insipides, aseptisés au lait de vache holstein et non de race normande? (...) Quelques résistants subsistent encore, qui sauvent l'honneur du camembert, préservent la vertu du livarot et perpétuent la grandeur du pont-l'évêque. Ces paysans normands sont les vrais héritiers de Gustave Flaubert».*

Je vais me répéter: je n'ai, à priori, rien contre ceux qui aiment bouffer de la merde, c'est leur liberté, mais qu'ils la bouffent dans leur coin sans chercher à nous l'imposer.

Térésa for ever...

Pour rester dans le formidable de l'époque. Imaginez une république constitutionnellement laïque qui a créé une administration des monnaies et médailles. Imaginez que cette administration, pour ne pas trop gonfler le nombre de fonctionnaires, crée ou laisse créer un «club français de la monnaie» que, par la suite, elle agréé comme distributeur. Imaginez que ce club distributeur agréé vous propose une médaille rendant hommage à celle que les cons nomment «Mère Térésa». Proposition évidemment sous forme d'une lettre personnelle: *«Cher Monsieur Prévôtel, Chaque fois que vous souriez à quelqu'un c'est un acte d'amour, un cadeau, une chose merveilleuse... (Mère Térésa)».* Et ça continue en décrivant la susnommée comme l'une des personnalités les plus appréciées du 20ème siècle... Nous y reviendrons. Et ça se termine par un bulletin de souscription. Remontons la chaîne des responsabilités. Primo le distributeur agréé, il est agréé par une administration de la république laïque, il est donc tenu de ne pas distribuer des médailles rendant hommage à des cléricaux. Toutefois, pour avoir cette médaille à distribuer, il a bien fallu qu'un fabricant la lui fournisse. Secundo en l'occurrence, le fabricant ne peut malheureusement être que l'administration de la république laïque... dont la direction a pris la décision de fabriquer cet objet merdique qu'elle envoie comme un crachat sur la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Va peut-être falloir remonter les bretelles de cette direction et lui souffler dans les bronches. Oh! je connais la suite: c'est au premier qui y a pensé de le faire. C'est à voir.

Pour en revenir à l'appréciation à porter sur la susnommée, une biographie peu appréciée des cléricaux a circulé après sa mort (*). Cette vieille salope accumulait du pognon pour son ordre (à sa mort il y en aurait

eu de quoi construire un ou deux hôpitaux), mais elle refusait d'acheter de la morphine pour atténuer les souffrances de ceux qui venaient dans ses mouiroirs. En toute charité chrétienne, cela va de soi... Au fait le prospectus fait référence à une frappe (la frappe Mère Térésa), mot qui convient très bien à cet énergumène.

(*) Christopher HITCHENS, *Le mythe de mère Térésa*, éd. Dagomo. Paris 1996 ou *Comment devenir une Sainte grâce à un excellent plan média*.

Nouvelles du front...

- **Laffrey**. Faut l'constater: la vierge de La Salette a fait fort avec ce bus de pèlerins qui venait juste de chez elle et qu'elle a bousculé dans le ravin. Peut-être ne comprend-t-elle pas le polonais?

Faut reconnaître qu'elle doit être en grande souffrance, donc en dépression, puisqu'il n'y a plus, ou presque plus, de religion. Regardez ce qui est arrivé à l'aéroport de Rome à des pèlerins revenant de Lourdes: les douaniers leur ont confisqué toutes leurs fioles d'eau bénite. L'un des impétrants a préféré la boire et, miracle !!! il n'en est pas mort.

- **Bibine divine**. Un mien cousin germain qui ne me connaît pas trop mal, m'a récemment invité à venir goûter une bouteille à l'étiquette intéressante: *les MESSSES de L'ORATOIRE - 2005 - Mis en bouteille à la propriété - PLAN de DIEU - Côtes du Rhône Villages*. S'y ajoute, derrière, une étiquette plus petite qui se hausse du coil: *Les anges se sont penchés sur le berceau de ce vignoble au nom merveilleusement évocateur... partez à la découverte d'un Terroir Divin...* Bonjour les chevilles!

Ben, tout compte fait, la bibine est buvable mais quasiment sans bouquet. C'est pas du supérieur, vraiment de la bibine cléricale. Toutefois, comme nous sommes tolérants, nous sommes convenus de laisser vieillir les deux ou trois bouteilles qui lui restent. Peut-être que dans trois ou cinq ans, elles se seront améliorées... si les anges le veulent bien.

- **Mensonges**. Retrouvé dans un carton quelques notes relatives à mon père, dont celle-ci: *«Il détestait que je lui mente. Aussi, il m'a appris à ne pas craindre de mentir aux autorités. A condition de le faire intelligemment, pour ne pas se faire prendre»*.

- **De l'écologisme comme religion**. Trouvé dans le bulletin de la L.P. 69 (n°80 mars/avril 2003) un texte extrait du n°9 de la revue *L'Ecologiste* qui montre que ces braves gens ne se mouchent pas dans leur manche: *«Les différentes religions représentent quelques milliards de personnes sur la planète, les écologistes quelques millions. Or, la protection de la nature n'est-elle pas, dans le vocabulaire d'un croyant, la protection de la Création? Si les grandes religions s'impliquaient, les résultats pourraient être très importants: elles pourraient contribuer au réenchantement du monde et donc à son respect»*.

Le zigoto qui a écrit les lignes ci-dessus l'est-il vraiment ou fait-il semblant? Notamment de ne pas s'apercevoir qu'il écrit justement sous influence cléricale en utilisant le vocabulaire cléricale. Nous vivons vraiment une époque formidable.

Marc PREVOTEL.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé
Abonnement pour 20 n°: 30 euros
Abonnement de soutien: 40 euros
Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER
CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé
Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*
Directeur: Alexandre HEBERT
